

Réf: Dossier 354221

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION ANSELME ET ARTHUR SARL
» en abrégé « SODIAA »

Siège ABIDJAN / PLATEAU RUE DU COMMERCE
IMMEUBLE LE MALI, 3ème ETAGE, PORTE 313, SECTION
ER, PARCELLE 15 / ZONE B, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION
ANSELME ET ARTHUR SARL » en abrégé « SODIAA »

Objet : - Distribution
- Actions promotionnelles et événementielles
- Intermédiation
- Représentation commerciale
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / PLATEAU RUE DU COMMERCE
IMMEUBLE LE MALI, 3ème ETAGE, PORTE 313, SECTION
ER, PARCELLE 15 / ZONE B, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M N'GBOCHO ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08328 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65189/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

